



AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT P-Z-3101-9-22

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et les organismes intéressés que lors de la séance ordinaire tenue le 21 novembre 2022, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le projet de règlement P-Z-3101-9-22 modifiant le règlement de plan d'urbanisme Z-3101 visant à remplacer le programme particulier d'urbanisme pour le boulevard René-Lévesque, secteur ouest. Un résumé de ce projet de règlement apparaît plus loin dans le présent avis public.

Une assemblée publique se tiendra le 12 décembre 2022 à 19h00, à la salle de spectacle du Pavillon de l'Île située au 480, boulevard D'Youville à Châteauguay.

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par ce dernier expliquera ce projet de règlement, les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Il n'y a pas de disposition susceptible d'approbation référendaire pour ce projet de règlement.

En résumé, Le projet de règlement Z-3101-9-22 vise à remplacer, au plan d'urbanisme, le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur ouest du

PUBLIC NOTICE

HOLDING A PUBLIC MEETING FOR THE DRAFT BY-LAW P-Z-3101-9-22

PUBLIC NOTICE is given to all persons and the organizations interesting that during the regular sitting held on November 21, 2022, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the draft by-law P-Z-3101-9-22 amending planning by-law Z-3101 to replace the Specific Planning Program for René-Lévesque Boulevard, West Sector. A summary of this draft regulation appears later in this public notice.

A public meeting will be held on December 12, 2022 at 7 p.m. at Pavillon de l'Île hall located at 480, D'Youville Boulevard in Châteauguay.

During this meeting, the mayor or another member of the council designated by the latter will explain this draft by-law, the consequences of its adoption and will hear the persons and the organizations wishing to be heard on this subject.

There is no provision subject to approval by way of referendum for this draft by-law.

In summary, the purpose of draft by-law Z-3101-9-22 aims to replace, in the urban plan, the Special Planning Program (PPU) for the Western Sector of René-Lévesque

Boulevard René-Lévesque. Le résumé suivant identifie les objets sur lesquels portent les modifications au plan d'urbanisme :

- Remplacer le présent programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur ouest du boulevard René-Lévesque de façon à optimiser le développement des espaces vacants restant dans ce secteur et créer des environnements plus dynamiques, innovateurs, denses et durables.

Le PPU pour le secteur ouest du boulevard René-Lévesque, contient minimalement les dispositions suivantes :

- la nomenclature des grandes orientations de développement pour le secteur comprenant une vision reliée à des objectifs d'aménagement détaillés;
- les affectations détaillées du sol incluant l'identification des usages dominants;
- un plan d'amélioration de la mobilité active incluant le tracé projeté, le type de voie de circulation ainsi que les réseaux de transport;
- la nature, l'emplacement et le type des équipements et des infrastructures destinés à l'usage de la vie communautaire ainsi qu'aux développements commerciaux et résidentiels;
- les règles qui guideront l'élaboration des modifications à apporter aux règlements d'urbanisme.

Ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Châteauguay.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du

Boulevard. The following summary identifies the objects of the amendments to the Master Plan:

- Replace the current Specific Planning Program (SPP) for the area West of René-Lévesque Boulevard in order to optimize the development of the remaining vacant spaces in this area and create more dynamic, innovative, dense and sustainable environments.

The UPP for the area West of René-Lévesque Boulevard contains at least the following provisions:

- The nomenclature of broad development directions for the area including a vision linked to detailed development objectives;
- Detailed land uses including the identification of dominant land uses;
- An active mobility improvement plan including the proposed alignment, roadway type and transportation networks;
- The nature, location and type of facilities and infrastructure for community living, commercial and residential development;
- The rules that will guide the development of amendments to the planning regulations.

This draft by-law covers the entire territory of the City of Châteauguay.

Any interested person can consult this first draft by-law at the reception of the city hall located at 5, D'Youville Boulevard, Monday

lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Châteauguay,
ce 28 novembre 2022.

Le greffier,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Dolhan', with a long horizontal flourish extending to the right.

George Dolhan, notaire

to Thursday from 8:30 a.m. to 12 p.m. and from 1:15 p.m. to 5 p.m., and on Friday from 8:30 a.m. to 12 p.m.

The present text is not official; thus, the French version prevails.



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
DE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE
POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT P-Z-3101-9-22**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 28 novembre 2022, le présent avis public de la tenue d'une assemblée publique pour le projet de règlement P-Z-3101-9-22 modifiant le règlement de plan d'urbanisme Z-3101 visant à remplacer le programme particulier d'urbanisme pour le boulevard René-Lévesque, secteur Ouest., à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 28 novembre 2022, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 28 novembre 2022.

Le greffier,

George Dolhan, notaire